

Généalogie éditoriale et génétique textuelle.
Les premières éditions
du *Déserteur* de Sébastien Mercier (1770-1772)

Daniel Droixhe
Avec la collaboration de Dominique Varry

Âgé de trente ans, Sébastien Mercier donna en 1770, après *Jenneval*, son second drame, *Le déserteur*, où il entendait, comme il l'écrira plus tard, « rendre la peine de mort contre la désertion, odieuse, exécration ». Ainsi mettait-il en application ce que M. de Rougemont a appelé l' « O.P.A. » des philosophes sur le théâtre¹. Celui-ci représentait-il pas par excellence une « tribune aux harangues », comme dit le *Tableau de Paris*, ou, comme l'exprime Mercier dans l'essai *Du théâtre*, l'instrument devant servir à « achever ce que les lois ne peuvent faire », à « rectifier ce qu'elles ont de vicieux » ? Après le « drame imité de l'anglais » qu'offrait *Jenneval*, le *Déserteur* identifiait d'un coup la vocation du « poète politique » - et pourquoi pas de l'écrivain engagé ? Il devait être celui qui, « interprète des malheureux », « orateur public des opprimés », porte « leurs gémissements aux oreilles superbes » et les rend insupportablement « étourdies ou touchées ». Au moins y avait-il là un programme de fidélité au « désir de se singulariser » qui avait très tôt animé un tempérament d' « hérétique en littérature »².

Dans cette œuvre en cinq actes, Mercier mettait en scène un jeune homme qui avait répliqué à la brutalité d'un colonel, « le plus dur, le plus inflexible des hommes », par « un mouvement involontaire » que fit « son bras »... Contraint de s'enfuir, Durimel allait trouver refuge « dans une petite ville d'Allemagne, frontière de France » où il aide Madame Luzère, mère de la jolie Clary, en son commerce de manufacture. On devine la suite. Mais l'amour qui attire les jeunes gens et que Madame Luzère s'apprête à consacrer par un heureux et rapide mariage se trouve d'un coup compromis par l'arrivée des armées françaises. Le déserteur est reconnu, et une reconnaissance en entraînant une autre, le major Saint-Franc s'avère être le père de Durimel. Comme l'écrit S. Davies dans son édition du *Déserteur*³ :

L'intrigue revêt alors une allure quasi biblique quand, à l'instar d'Abraham, Saint-Franc se décide à sacrifier son fils pour obéir à une autorité supérieure. Ce faisant il dépasse l'exemple du vieil Horace pour mettre en évidence non seulement l'honneur de sa classe mais encore la dignité de l'homme. Son fils en fait autant lorsqu'il refuse de profiter du plan d'évasion tracé par Valcour – autre type de militaire, en qui la profonde humanité se révèle après la galanterie. Son devoir l'emporte même sur l'amour qu'il porte à Clary et illustre bien la préférence qu'accorde Mercier au théâtre de Corneille au détriment de celui de Racine.

Dans la version primitive, Durimel sera donc exécuté : dénouement que Marie-Antoinette, dit-on, tout en gratifiant Mercier d'une appréciable pension, trouva atroce. Celui-

¹ « 'Le dramaturge' », dans *Louis-Sébastien Mercier (1740-1814). Un hérétique en littérature*, sous la direction de J.-Cl. BONNET, Paris : Mercure de France, 1995, p. 133-34. On emprunte également à M. de ROUGEMONT les citations qui suivent.

² D'après la formule mise en évidence par J.-Cl. BONNET, *Introduction* au volume ci-dessus.

³ *Le déserteur*. Texte présenté et annoté par S. DAVIES, University of Exeter, 1974 (Textes littéraires).

ci ne consentit à modifier la fin de son œuvre que beaucoup plus tard, en 1782. Entretemps, le public, lui-même choqué par la fin malheureuse de Durimel, avait fait pression pour qu'un changement intervienne et un certain Patrat avait apporté à l'œuvre un remaniement accordant au jeune homme la vie sauve. Cette version « émasculée », comme dit Davies, fut représentée à Brest dès janvier 1771 puis à Lyon à l'été. Une partie des variations affectant l'édition du *Déserteur* résulte de cette révision textuelle. La bibliographie de l'ouvrage est cependant, pour le reste, beaucoup plus complexe que ne le donne même à lire le catalogue des impressions fourni par de grands répertoires comme celui de la Bibliothèque nationale de France. C'est sur cette complexité qu'on voudrait attirer ici l'attention, en montrant l'étroite imbrication unissant fabrication du livre et établissement du texte.

La présente enquête s'est centrée pour l'essentiel sur les éditions de 1770 à 1772. La description des types repérés obéit, espérons-nous, aux règles de la bibliographie britannique traditionnelle, avec quelques accommodements. Concernant la signature : quand elle ne comporte pas de chiffre, on supplée en indiquant celui-ci accompagné de la mention « ch. romain / ch. arabe » ; on n'a pas jugé utile de fournir l'indication de sa position à droite, laquelle, sauf erreur de notre part, est commune à toutes les éditions. On a de même négligé l'indication concernant la réclame, qui figure toujours à droite en fin de cahier.

On n'a pas jugé utile de reproduire toutes les pages de titre des différentes éditions. Leur description devrait en principe suffire. On s'est limité à deux corps de caractères qui concernent d'une part les grandes majuscules, éventuellement en caractères gras, ornés ou tendant à donner une impression de relief, et d'autre part les petites majuscules. Par contre, la reproduction des ornements de titre et, dans certains cas, de la première page de texte devrait permettre de prolonger la recherche sur l'authentification de l'imprimeur responsable de l'édition.

La description des éditions se fonde sur l'exemplaire figurant en tête de la liste des exemplaires repérés. Étant donné leur nombre, il est difficile d'assurer qu'ils sont tous exactement conformes au type considéré. Ils proviennent pour une part importante des collections publiques parisiennes, dont on a privilégié la consultation. Le sigle BnF désigne les collections du site François-Mitterand ; les autres départements de la BnF sont spécifiés quand il est nécessaire. Quand l'exemplaire de référence, identifié grâce au CCfr, a été procuré par une bibliothèque « provinciale », la description est établie – souvent avec grande précision et un sens professionnel remarquable – par les conservateurs ou responsables de celle-ci. On comprendra néanmoins que, dans ces conditions, une totale homogénéité des descriptions n'ait pu être atteinte.

1. LES AUTEURS DES PREMIÈRES ÉDITIONS DU *DÉSERTEUR*

Le *Déserteur* parut en 1770 sous l'adresse séparée de deux imprimeurs-libraires Parisiens : Le Jay et la Veuve Duchesne.

Edme-Jean Le Jay, dont le nom de famille s'orthographie aussi Le Jai ou Lejay, fut d'abord, à un âge indéterminé, « garçon limonadier, puis commis chez Nicolas-Bonaventure Duchesne », nous apprend le *Répertoire d'imprimeurs/libraires (vers 1500 – vers 1810)* d e

J.-D. Mellot et É. Queval⁴. Ce Duchesne va occuper une place particulière dans notre enquête. Le Jay « travaille à partir de 1756 comme colporteur sous le manteau » et « est reçu libraire en décembre 1767 après un apprentissage de pure forme » : dans son *Catalogue chronologique des libraires et des libraires-imprimeurs de Paris*, Lottin le donne alors comme apprenti chez le libraire Pierre-Nicolas Delormel⁵. D'après ce que l'on sait, il publie sous permission tacite à partir de 1766. À l'époque qui nous concerne, il tient un cabinet de lecture. Il fera faillite en 1781 mais sera encore en activité après la Révolution. Le Jay tient commerce au quai de Gesvres avant de s'établir rue Saint-Jacques, « au dessus de celle des Mathurins », à l'enseigne du *Grand Corneille*, comme l'indiquent nos éditions du *Déserteur* (avant de déménager rue Neuve-des-Petits-Champs).

Nicolas-Bonaventure Duchesne, chez qui Le Jay fait ses débuts, se signale comme ayant épousé en 1747 la fille du libraire André Cailleau, Marie-Antoinette – qui devient donc la « veuve Duchesne » de nos éditions, en 1765, à la mort de son mari⁶. André Cailleau avait tenu boutique, à la fin de sa vie, vers 1750, rue Saint-Jacques, « au-dessus de la rue des Mathurins ». Marie-Antoinette situera son établissement au même endroit, à l'enseigne du *Temple du goût*, dans les éditions du *Déserteur*. Elle est dite avoir travaillé jusqu'à la Révolution, notamment, sur le tard, avec son fils Jean-Nicolas. Elle suivait dans une certaine mesure les traces de son père puisque celui-ci, sur un fonds de commerce « composé d'ouvrages sur différentes matières », « religion, sciences et arts, histoire et récits de voyage, belles-lettres », était « notamment spécialisé dans le théâtre »⁷.

2. LES ÉDITIONS LE JAY DE 1770

On a compté quatre éditions parues en 1770 à l'adresse du Parisien Le Jay. C'est lui qui, dans la presse, annonce la sortie du drame de Mercier, par une édition « sur grand papier »⁸.

2.1. DESCRIPTION DES ÉDITIONS

LJ70/96

Faux-titre : LE / **DÉSERTEUR**, / *DRAME*, / EN CINQ ACTES ET EN PROSE

Frontispice : « C.P. Marillier inv. – E. De Ghendt Sculp. »

Titre : LE / **DÉSERTEUR**, / *DRAME*, / EN CINQ ACTES ET EN PROSE. / PAR M. MERCIER. / [ornement typogr. composé] / A PARIS, / Chez LE JAY, Libraire, rue S. Jacques, au / dessus de celle des Mathurins, au Grand-Corneille. / [réglette gras-maigre non biseautée ; effacement du filet maigre] / M. DCC. LXX.

Formule : 8. π² A-F⁸ ; [1]-96.

⁴ Avec la collab. d'A. MONAQUE, *Nouvelle édition mise à jour et augmentée (5 200 notices)*, Paris : Bibliothèque Nationale de France, 2004, p. 348-49, 211.

⁵ Paris : Lottin, 1789, p. 240.

⁶ MELLOTT et QUEVAL, p. 211 ; R. ARBOUR, *Dictionnaire des femmes libraires en France (1470-1870)*, Genève : Droz, 2003, p. 202-203 (École Pratique des Hautes Études, VI. Histoire et Civilisation du Livre, 30).

⁷ Fr. BARBIER, S. JURATIC, A. MELLERIO, *Dictionnaire des imprimeurs, libraires et gens du livre à Paris, 1701-1789, A-C*, Genève : Droz, 2007, p. 366-68 (École Pratique des Hautes Études, VI. Histoire et Civilisation du Livre, 26).

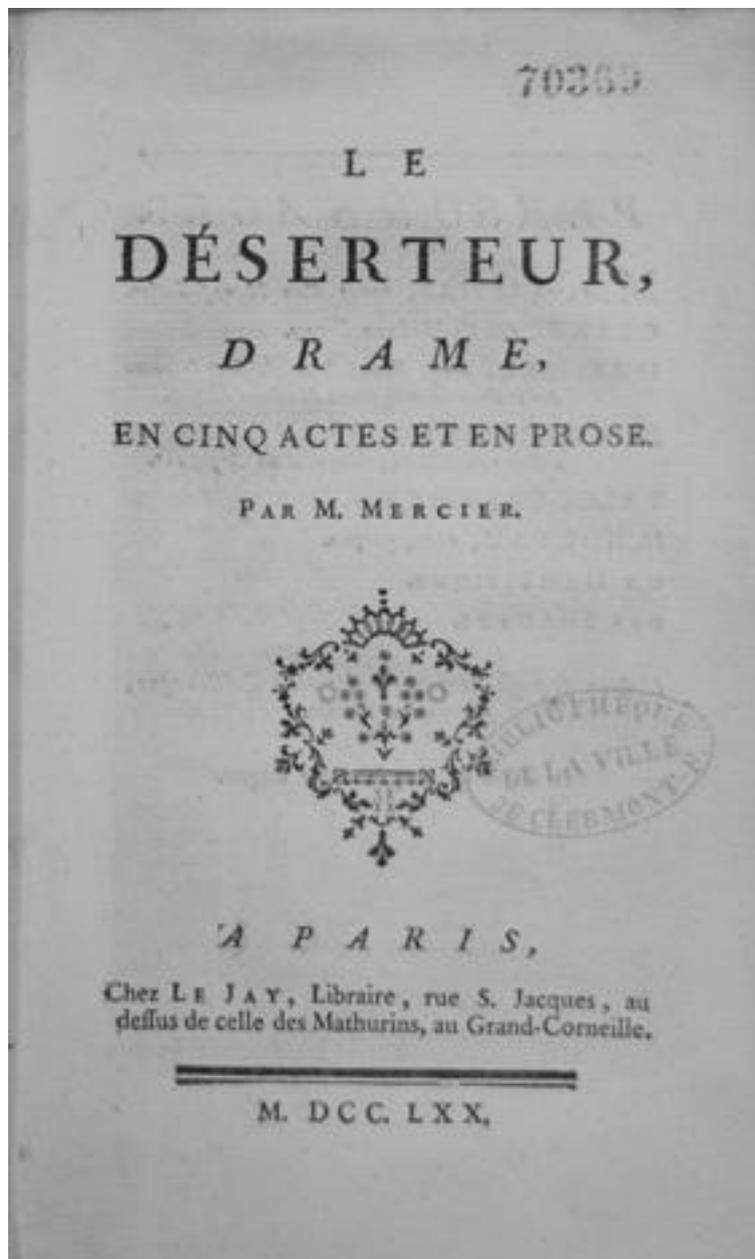
⁸ Communication M. Collart (à compléter)

Contenu : $\pi 1$, faux-titre ; $\pi 1 v^{\circ}$, blanche ; $\pi 2$, titre ; $\pi 2 v^{\circ}$, Personnages. ; Ai r $^{\circ}$ -Bi v $^{\circ}$ (1-18) Acte premier ; Bij r $^{\circ}$ -Cij r $^{\circ}$ (19-37) Acte II ; Cij v $^{\circ}$ -Dij v $^{\circ}$ (38-54) Acte III ; Div r $^{\circ}$ -Evj v $^{\circ}$ (55-76) Acte IV ; Evij r $^{\circ}$ -Fvij r $^{\circ}$ (77-95) Acte V ; Fvij v $^{\circ}$ (96) Approbation.

Signatures : maj., ch. rom., au demi-cah.

Localisation : BnF, 8-YTH-20403 (grand format); 8-YTH-4714; 8-YTH-4716; 8-YTH-4717 BnF, Arsenal GD-8643; GD-8644; Réserve 4-BL-3562 (1) - Clermont-Ferrand, Bibliothèque du Patrimoine, 70369. Cat. Vimont, 1885, n $^{\circ}$ B 8554. Sans frontispice, mais avec faux-titre.

Dans recueil factice.. Ex-libris « Bibliothèque de M. Henri d'Espinchal, à Massiac » ; Monsieur le Marquis [d'Espinchal], Lieutenant-général des [armées du] Roi, à Massiac » ; « Bibliothèque de M. le Comte d'Espinchal » (Communication J. Louault) - Poitiers, Bibl. mun., 2577 (pièce 4) 39046226 ancien. Dans recueil factice. Ex-libris «Petiteau de La Férandière » (Communication M. Bobin, 9/02/2011).



LJ70/96



70LJ/96 Bandeau composé caractérisé par une dissymétrie verticale à la p. [1]

70 LJ/77

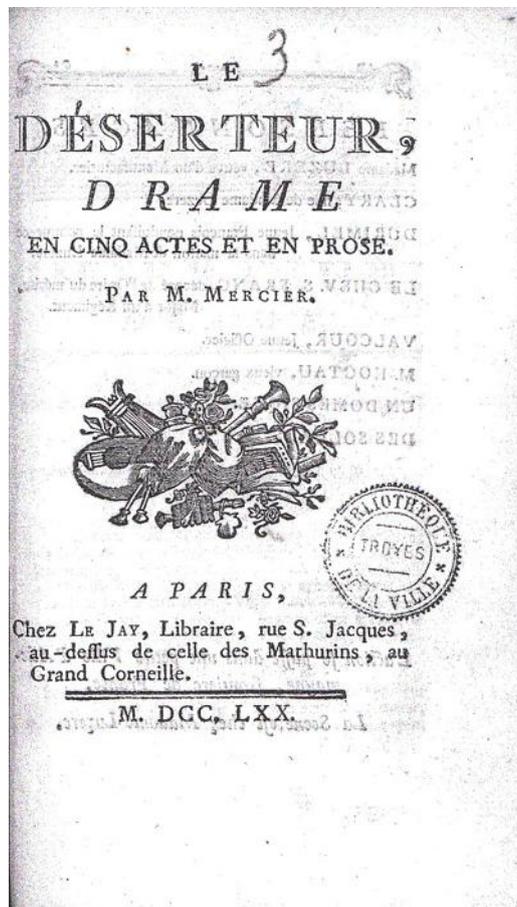
Titre: LE / DÉSERTEUR, [lettres avec relief] / *DRAME* / En CINQ ACTES ET EN PROSE. / PAR M. MERCIER. / [ornement typogr. gravé : instruments de musique] / A PARIS, / Chez LE JAY, Libraire, rue S. Jacques, / au-dessus de celle des Mathurins, au / Grand Corneille. / [réglette gras-maigre non biseautée] / M. DCC. LXX.

Formule : 8. A-D⁸, E7 ; [1]-77.

Contenu : Ai r^o titre ; Ai v^o Personnages ; Aij r^o-Bi r^o (3-17) Acte premier ; Bi v^o-Bvij v^o (18-32) Acte II ; Ci r^o-Cvj v^o (33-45) Acte III ; Cvij v^o-Dvij v^o (46-62) Acte IV ; Dvij r^o-Evij r^o (63-76) Acte V ; Evij v^o (77) Approbation.

Signatures : maj. ch. rom., au demi-cah.

Localisation : Troyes, Bibl. mun., Desguerros, d.g.8009(3) (Communication Fr. Berquet).



LJ70/77

LJ70/76

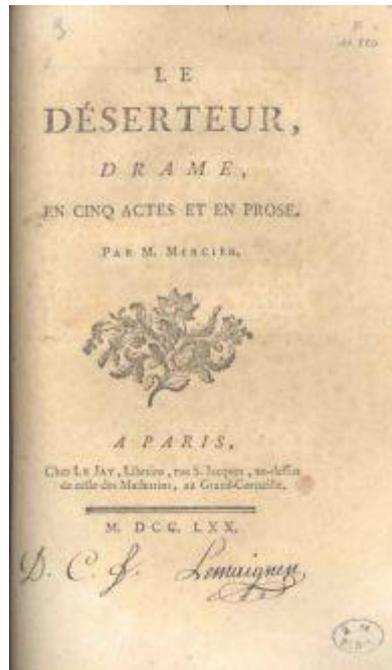
Titre : LE / **DÉSERTEUR**, / *DRAME*, / EN CINQ ACTES ET EN PROSE. / PAR M. MERCIER. / [ornement typogr. gravé] / A PARIS / Chez LE JAY, Libraire, rue S. Jacques, au-dessus / de celle des Mathurins, au Grand-Corneille. / [réglette gras-maigre non-biseautée] / M. DCC. LXX.

Formule : 8° ½ cahier. A-I⁴, K² ; 1-76 ; [1-2], [3] non numérotée, 4 numérotée 2, 5-76. La p. [3], première p. de texte, a été comptée comme étant la p. 1, sans tenir compte de [1-2], de sorte que le typographe, pour obtenir un premier cahier de 16 p., a dû rétablir la numérotation normale à partir de la p. 5.

Contenu : Ai/1 r° [ch. indéterminé], titre ; Ai/1 v°, Personnages ; Aij/2 r°-Biv/4 v° (3-16) Acte premier ; Cj/1 r°-Div/4 r° (17-31) Acte II ; Div/4 v°-Fij/2 r° (32-44) Acte III ; Fij/3 v°-Hij/3 r° (45-61) Acte IV ; Hij/3 v°-Kij/2 v° (62-76) Acte V, Approbation. .

Signatures : maj., pas de ch., au premier feuillet.

Localisation : BnF, Arts du spectacle, 8-RF-12099 - Angers, Bibl. mun., Belles Lettres 1 , 2246(2) (Communication M.-Ed. Gautier) - Blois, Bibl. Abbé Grégoire, Fonds patrimonial, F 11880 (Communication Th. Leclair)- Rennes, Bibl. mun., Fonds ancien, 99814/7/6.



LJ70/76

LJ70/56

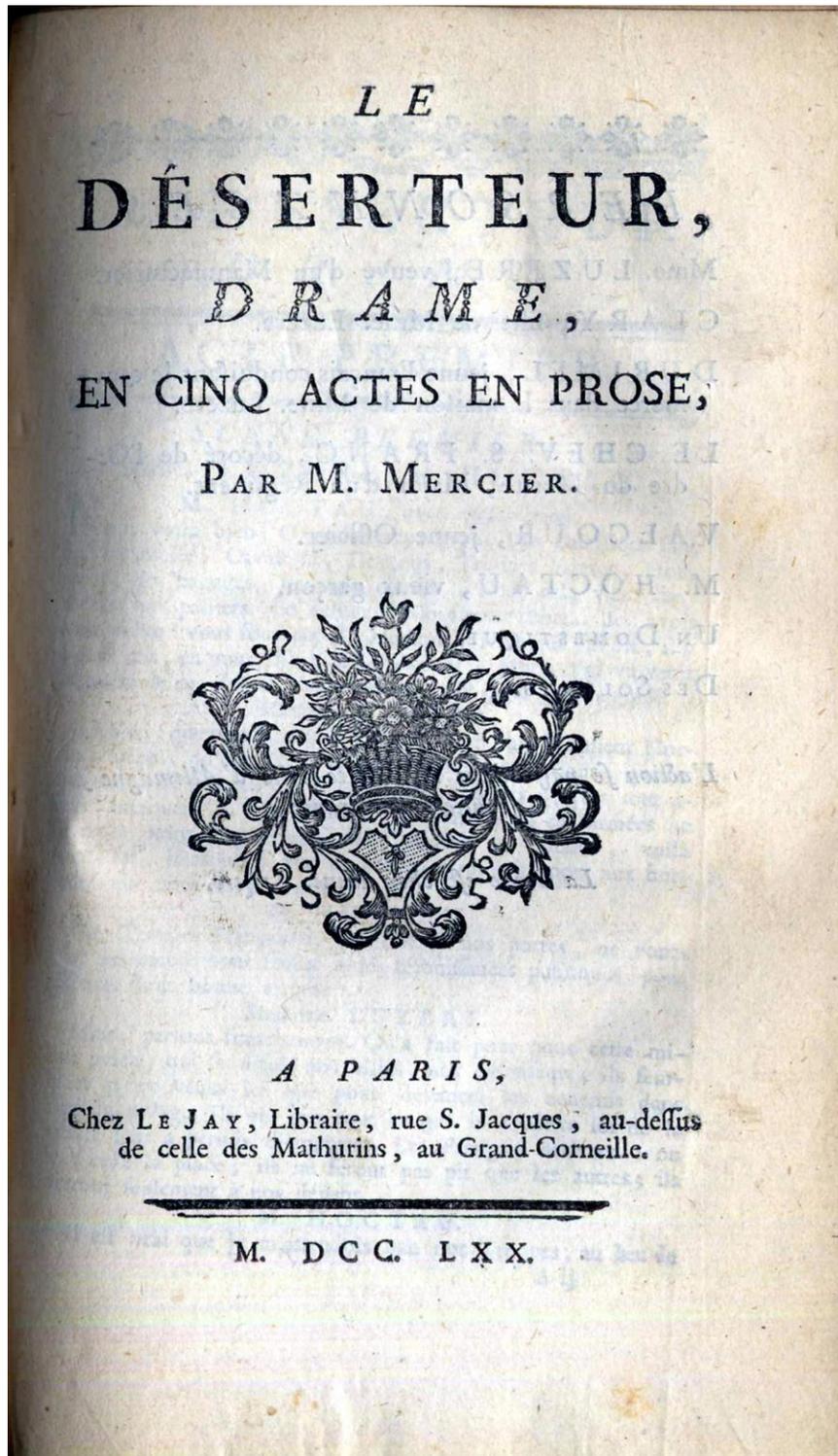
Titre : LE / **DÉSERTEUR**, / *DRAME*, [caractère orné] / EN CINQ ACTES EN PROSE, / PAR M. MERCIER. / [ornement typogr. gravé] / A PARIS, / Chez LE JAY, Libraire, rue S. Jacques, au-

dessus / de celle des Mathurins, au Grand-Corneille. / [réglette gras-maigre biseautée] / M.
DCC. LXX.

Formule : 8° ½ cahier. A-G⁴ ; [1-2], 3-56. Contenu : Ai r^o, titre ; Ai v^o, Personnages ; Aij r^o-
Bij r^o(3-13) Acte premier ; Bij r^o-Civ v^o (13-24) Acte II ; Civ v^o-Ei r^o (24-33) Acte III ; Ei
v^o-Fij v^o (34-46) Acte IV ; Fiv r^o-Gij v^o (47-56) Acte V.

Signatures : cah. A, B, E, F, G, maj., ch. rom., au demi-cahier ; cahiers C, D, maj., sans ch.
au premier feuillet.

Localisation : Paris, BnF, Z. Rothschild, 4908 - Arsenal, GD-117 – Marseille, Bibl. mun.,
45570/4 (Communication Th. Conti, 15/02/2011).



LJ70/56

2.2. COMMENTAIRE DES ÉDITIONS LE JAY DE 1770

L'édition LJ70/96 se signale comme offrant aujourd'hui une présence parisienne marquée, sur le plan de la conservation. Ceci peut déjà éclairer la place de tête qu'elle occupe

ici. Elle montre aussi une belle localisation régionale, à Clermont-Ferrand et Poitiers, dans des bibliothèques nobiliaires. On comprend que le thème de la pièce intéresse particulièrement un « lieutenant-général » comme Henri d'Espinchal. Le bandeau composé de la p. 1, avec la discrète dissymétrie qu'introduit l'absence d'un fleuron, peut servir d' « empreinte éditoriale » permettant d'assimiler les exemplaires au type.

Cette édition se distingue aussi par sa rigueur typographique, alors que les autres impressions du *Déserteur* par Le Jay en 1770 sont entachées d'erreurs de mise en forme. Elle se caractérise par une fabrication 8° avec des signatures au demi-cahier qui sont donc indiquées de A1 à A4, comme il est d'usage. Ce régime est également celui du type LJ70/77. Les deux autres types adoptent le régime de l'8° au demi-cahier, c'est-à-dire que chaque moitié des huit pages de l'8° est elle-même signée au demi-cahier, ce qui donne une suite de signatures du type : A1-2, B1-2, etc. On tend à croire que ce second mode de fabrication répondait à une urgence de fabrication déterminée par le soudain succès de l'ouvrage.

Les vignettes de titre des éditions LJ70 /77 et LJ70/56 entretiennent des rapports avec celles des éditions portant l'adresse de la Veuve Duchesne : voir ci-dessous.

2.3. COMPARAISON TEXTUELLE DES ÉDITIONS LE JAY DE 1770

Nous sommes bien en présence de quatre éditions offrant des états textuels différents. Ces variations opposent, sur un plan général, un ensemble constitué des éditions en 96, 77 et 76 pages à celle de 56 pages, mais à l'intérieur de cet ensemble, l'édition en 77 pages montre une relative singularité. On donne d'abord le tableau des principales différences séparant les trois éditions apparentées et la quatrième. Sauf contre-indication, un chiffre unique, en colonne de gauche, donne le n° de page commun où apparaît dans celles-ci le trait signalé ; quand il y a deux chiffres, le premier renvoie au type LJ70/96, le second aux types LJ70/77 et LJ70/76.

LJ70/96 –LJ70/77- LJ70/76		LJ70/56	
Acte I, sc. 1			
5/6	craignez-vous point	5	craignez-vous pas
Acte I, sc. 2			
5/6	offert pour être son beau-pere	5	offert pour son beau-pere
6/7	arrivé ici par aventure	6	qui vient ici par aventure
7	Ce terme répond à celui d'Echevin, de Maire, de Jurat / de Juras, de Capitoul	6	Ce terme répond à celui de Maire, d'Echevin, de Jurat, de Capitoul
7/8	j'aurai toujours pour vous de la bonne amitié	6	j'aurai toujours de la bonne amitié
7/8	de vous avoir abusé	6	de vous abuser
Acte I, sc. 3			
9	Mon cœur approuve que sa bouche exprime	7	Mon cœur approuve tout ce que sa bouche exprime
10	CLARY, <i>se retirant d'entre les bras</i>	8	CLARY, <i>se retirant des bras</i>
10	Le voici qui vient fort à propos	8	Le voici fort à propos
Acte I, sc. 4			
13	triste, désespéré	10	triste et désespéré
14/13	je fus privé	10	je fus toujours privé
15/14	le seul instant	11	le premier instant qui
15/14	<i>(après un silence).</i>	11	<i>(après un moment de silence).</i>
16/15	N'envisageons point	12	n'envisageons pas
16/15	le moindre mot. Son effroi nous trahiroit, son effroi lui causeroit la mort. Nous lui raconterons	12	le moindre mot. Nous lui raconterons

Dans le commentaire qui suit, on uniformisera les citations en se référant à l'édition de S. Davies, avec indication de page.

Comme on le voit, les principales différences textuelles n'offrent qu'un caractère mineur. Si la question se pose de savoir quelle version précède l'autre, ou laquelle corrige l'autre, aucun élément ne paraît vraiment décisif. Dans LJ70/96-77-76, telles formulations, paraissent plus explicites mais aussi plus lourdes, de sorte qu'on peut avoir l'impression qu'elles sont corrigées dans LJ70/56. Ainsi, le groupe des trois éditions, dont S. Davies reprend le texte, comporte une légère répétition dans cette réplique de Madame Luzère à Monsieur Hoctau : « Il est vrai, ma fille vous doit beaucoup de reconnaissance de vous *être* offert pour *être* son beau-père », d'où l'allègement dans l'édition de 56 pages⁹. Par contre, cette dernière éd. pourrait faire l'objet d'une correction quand il est question de la séparation entre Durimel et son père. On y lit : « depuis ce jour je fus toujours privé de ses nouvelles » ; la répétition de *jour* n'apporte rien au sens ; les autres éditions donnent simplement « je fus privé de ses nouvelles »¹⁰ (Davies, 13).

Si l'on tente de lier telle variation textuelle à un effet de « dramaturgie » - pour reprendre un des mots-thèmes de la réforme de la scène revendiquée par Mercier – on pourra interpréter le changement suivant comme rapprochement ou éloignement par rapport à

⁹ Davies, 6, 16-17.

¹⁰ Davies, 13, 24.

l'esthétique du « terrible » et du « sombre » telle que pratiquée par Baculard d'Arnaud. A la fin de la scène 4 de l'acte premier, Madame Luzère exhorte Durimel à ne pas alerter Clary, par son comportement, du malheur qui s'annonce.

O Dieu !... Ménagez cette âme sensible... Gardez-vous de laisser échapper le moindre mot. Son effroi nous trahiroit, son effroi lui causeroit la mort. Nous lui raconterons le danger lorsqu'il sera passé.

Le passage devient, dans la version de 56 pages :

O Dieu !... Ménagez cette âme sensible... Gardez-vous de laisser échapper le moindre mot. Nous lui raconterons le danger lorsqu'il sera passé.

Les différences que l'on vient d'épingler ne portent que sur le premier acte. Un rapide examen du début de l'acte II, pris comme échantillon, en fait d'un coup apparaître plusieurs. N'en relevons qu'une, à charge d'étendre ailleurs la comparaison à l'ensemble de la pièce. Dans le morceau sur le bouleversement qu'inspire à Saint-Franc l'exécution des déserteurs, l'image forte, dans les trois éditions groupées, est celle du sang qui « rejaillit jusques sur moi » ; elle est atténuée par la substitution de « presque » à « jusques » dans celle en 56 pages. On dirait que ce léger changement ouvre le chemin d'une atténuation de l'expression, telle que la revendiquera aussitôt le goût du public¹¹.

On ne s'attardera pas aux questions d'orthographe et de ponctuation. Les éditions se partagent inégalement graphies anciennes (« débats sanglans », Welches « insolens ») et modernes (« sanglants », « insolents ». Un type peut introduire, seul, une variante : LeJay 70/56 donne « Houzards » pour « Hussards ». En dehors du fait que les types LJ70/96-77-76, à la différence de LJ70/56, mettent la majuscule après un point d'exclamation, verra-t-on dans la ponctuation plus particulière qu'offre cette édition de 56 pages une tendance à marquer davantage les pauses et le rythme du discours, par un recours plus fréquent à la virgule¹² ? Ce serait sans doute aller trop loin dans l'interprétation. On notera peut-être comme plus significatif le fait que les différences de ponctuation et d'orthographe se font plus importantes dans les dernières scènes du premier acte. Le compositeur, voyant se profiler la fin d'un ensemble, devenait-il plus moins sourcilieux, impatient d'en terminer ? La coquille qu'offre « pfrlerai » pour « parlerai », dans LJ70/56, en témoignerait.

Là se manifestent les limites d'une comparaison textuelle visant à établir les corrections d'auteur, la meilleure version ou la « généalogie » des éditions (comment appeler autrement le *Stammbaum* de la philologie médiévale ?). Ces questions vont occuper la section suivante.

3. LES ÉDITIONS DUCHESNE DE 1770 ET 1771

¹¹ La version de LeJay 70/96 -77-76 est en tout cas plus correcte sur le point suivant. Saint-Franc, reprochant à Valcour son peu d'égards pour la « vertu » des jeunes dames, lui demande : « Comptez-vous pour rien de rendre une fille malheureuse, et le repentir plus cruel que toutes les larmes que vous aurez fait verser ? » (Davies, 18, 13-15). La phrase n'a plus de sens dans LeJay 70/56 : « ... et le repentir le plus cruel que toutes les larmes... » (15).

¹² Exemple : « Préviens le moindre nuage qui pourroit en s'élevant obscurcir un seul de tes beaux jours » devient « ... qui pourroit, en s'élevant, obscurcir ».

3.1. DESCRIPTION DES ÉDITIONS

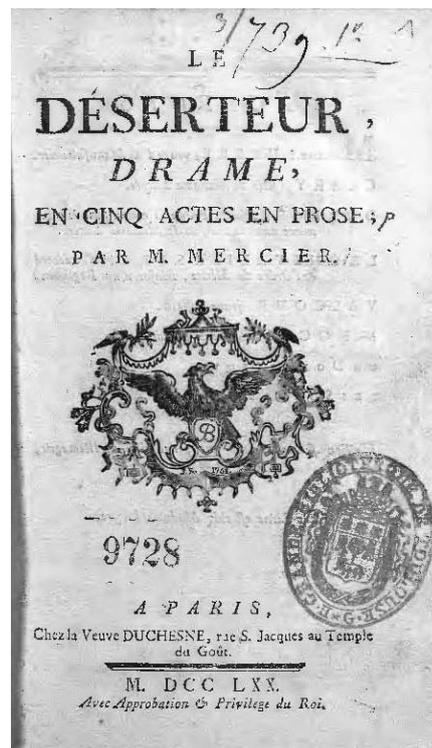
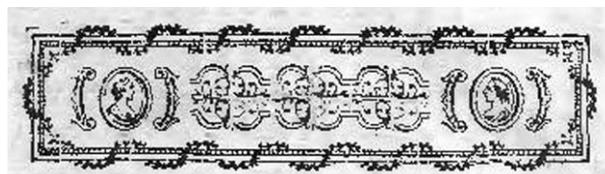
Du70

LE / **DÉSERTEUR** / *DRAME* / EN CINQ ACTES EN PROSE ; / PAR M. MERCIER. / [ornement typogr. gravé] / A PARIS, / Chez la Veuve DUCHESNE, rue S. Jacques au Temple / du Goût. / [réglette gras-maigre biseautée] / M. DCC. LXX. / *Avec Approbation & Privilège du Roi.*
 Formule : 8° ½ cahier. A-G⁴ H1 ; 1-58 ; [1-2], [3] non numérotée, 4 numérotée 2, 5-58. La p. [3], première p. de texte, a été comptée comme étant la p. 1, sans tenir compte de [1-2], de sorte que le typographe, pour obtenir un premier cahier de 8 p., a dû rétablir la numérotation normale à partir de la p. 5.

Contenu : Ai r° , titre ; Ai v° Personnages ; Aij r°-Bij r° (3-13) Acte premier ; Bij v°-Di r° (14-25) Acte II ; Di v°-Eij v° (26-36) Acte III ; Eij r°-Fij v° (37-46) acte IV ; Fij r°-Hi v° (47-58) Acte V.

Signatures : maj., ch. romains, au demi-cah.,

Localisation : Limoges, Bibl. francoph. Multimedia, Pôle Limousin et Patrimoine, Belles-lettres, L1274-C, 4 (Communication : L. Theaudin) - Toulouse, Bibl. mun., Fds anc. 2, C 2443(1) (Communication: D. Monteil) - Paris, Bibl. interuniv. de la Sorbonne, Salle de réserve, LFT 8= 11.

**Du70**

Du70 Bandeau de la p. [3]

Du71

LE / **DÉSERTEUR**, / *DRAME* / EN CINQ ACTES EN PROSE, / *PAR* / Monsieur MERCIER.
 / [ornement typogr. gravé] / A PARIS, / Chez la Veuve *DUCHESNE*, Libraire, rue S. Jacques, /
 au-dessous de la Fontaine S. Benoit. / [réglette maigre-gras-maigre non-biseauté] / M. DCC.
 LXXI.

Formule : 8° ½ cahier. A- G⁴ ; [1-2], 3-56.

Contenu : A1 r°, titre ; A1 v°, Personnages ; A2 r°-B3 r° (3-13) Acte premier ; B3 r°-C4 v°
 (13-24) Acte II ; C4 v°- E1 v° (24-33) Acte III ; E1 v°-F3 v° (34-46) Acte IV ; F4 r°-G4 v°
 (47-56) Acte V.

Signatures : maj., ch. arabes, au demi-cah. ; G2 non signé.

Localisation : Oupeye, coll. D. Droixhe

LE
DÉSERTEUR,
DRAME.
EN CINQ ACTES EN PROSE,

PAR

Monsieur MERCIER.



A PARIS;

Chez la Veuve *DUCHESNE*, Libraire, rue S. Jacques,
au-deffous de la Fontaine S. Benoit.

M, DCC. LXXI.

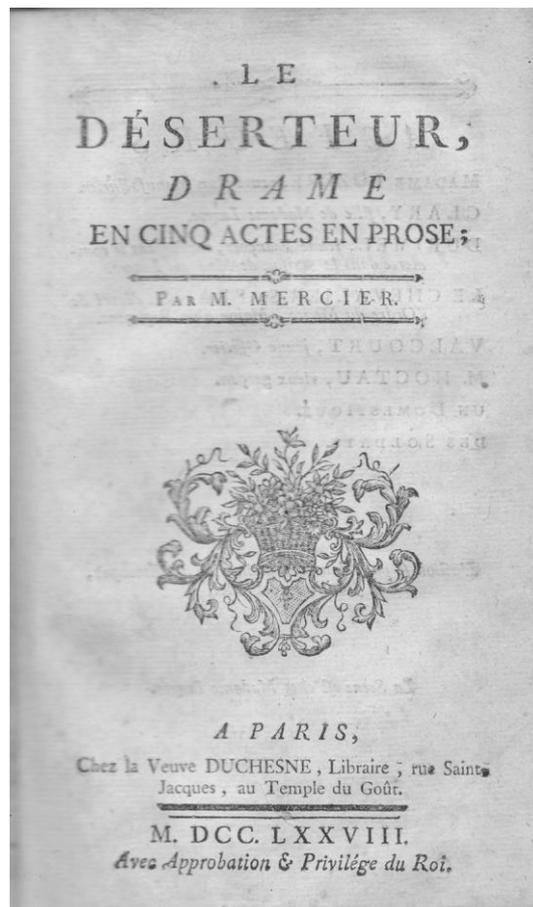
Du71

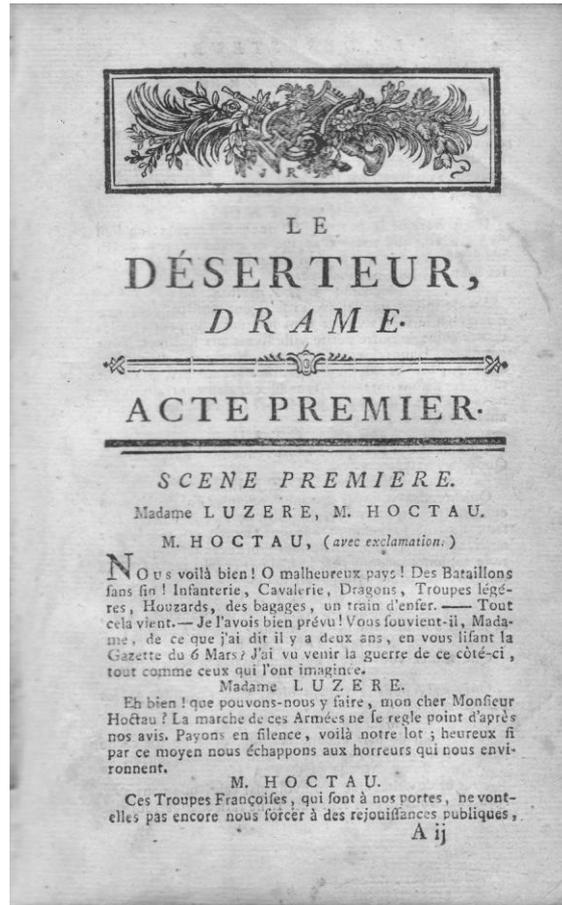
3.2. COMMENTAIRE

3.2.1. CROISEMENTS ORNEMENTAUX

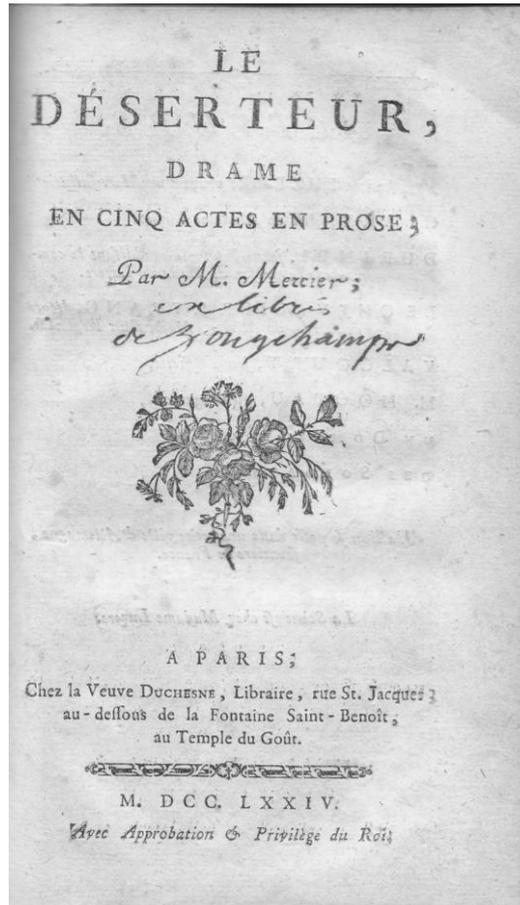
Par leur ornementation, les éditions portant l'adresse de la veuve Duchesne posent immédiatement la question des rapports qu'elles entretiennent avec celles se présentant sous l'adresse de Le Jay. Le bois gravé décorant le titre de LJ70/56 se retrouve dans une édition Duchesne du *Déserteur* de 1778. Le bandeau, signé « JR », ouvrant le texte de cette dernière, qui orne aussi une édition Duchesne du *Déserteur* de 1774, n'en figure pas moins dans une édition du *Jenneval* de Mercier portant l'adresse de Le Jay, ainsi qu'on le voit ci-dessous. Le fait qu'Edme-Jean Le Jay ait fait ses classes chez Nicolas-Bonaventure Duchesne, dont la Veuve reprend le commerce, peut-il expliquer ces échanges ? Une collaboration serait-elle aussi motivée par la perturbation que représentait la mort de son mari, au moment où il s'agit d'imprimer l'œuvre, en succès ascendant, de Mercier ?

On n'entrera pas dans le dédale des bois décorant les éditions de Mercier. Signalons seulement que certaines éditions « toulousaines » portant l'adresse de « Jean-Florent Baour » sortent du même atelier que les éditions précédentes.

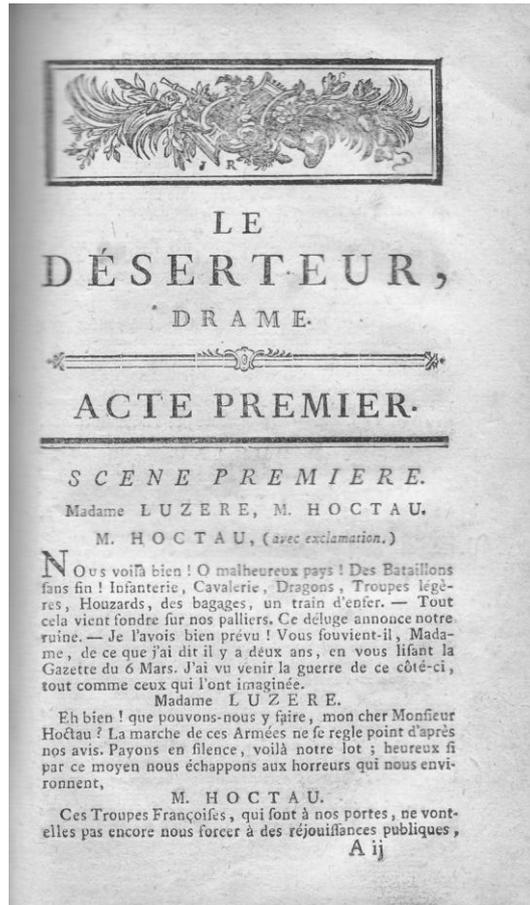




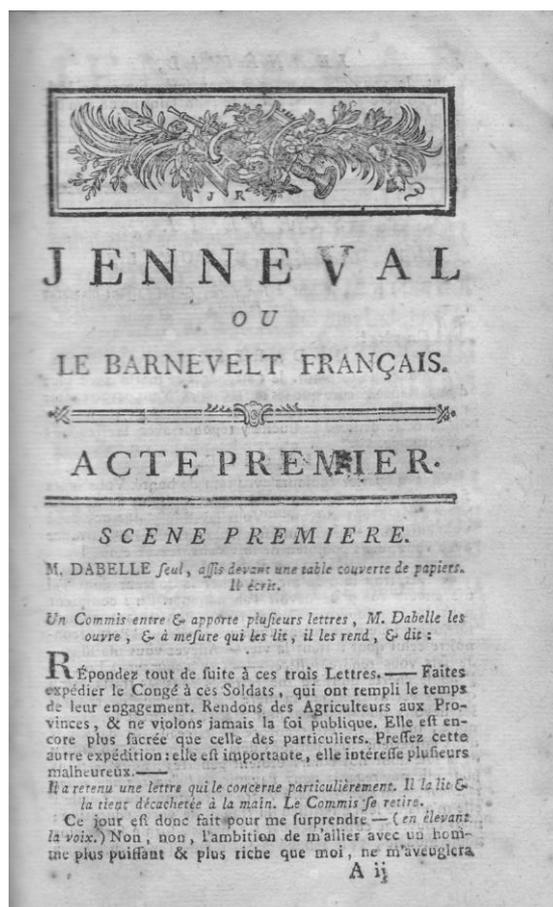
Du78
 P. [3]



Du 74
Oupeye, Coll. D. Droixhe



Du 74
P. [3]



Jenneval, Paris : Le Jay, 1775, p. [3]

3.2.2. COMPARAISON TEXTUELLE DES ÉDITIONS DUCHESNE DE 1770-1771

L'édition Duchesne de 1770 présente avec celle de 1771, en ce qui concerne l'acte I, certaines différences. La première suit assez fidèlement le texte des éditions Le Jay en 96, 77 et 76 pages, tandis que l'édition Duchesne de 1771 s'apparente, y compris pour le nombre de pages, à l'édition Le Jay de 1770 en 56 pages. On se borne ici aux traits d'ordre textuel, mais ceux portant sur l'orthographe et la ponctuation montrent que Du71 suit son modèle fourni par Le Jay avec une fidélité frappante (notamment en ce qui concerne le régime des majuscules ou minuscules après point d'exclamation). On ne mentionne que les numéros des pages des éditions Duchesne.

	LJ70/96-77-76 et Du70		LJ70/56 et Du71
[1] [3]	M.HOCTAU, <i>(avec exclamation)</i>	3	M. HOCTAU, <i>avec exclamation</i>
5	Ne craignez-vous point	5	Ne craignez-vous pas
5	offert pour être son beau-pere	5	offert pour son beau-pere
6	monde, arrivé ici par aventure	6	monde, qui vient ici par aventure
6	Ayeux	6	Aïeux
6	Ce terme répond à celui d'Echevin, de Maire, de Jurat, de Capitoul	6	Ce terme répond à celui de Maire, d'Echevin, de Jurat, de Capitoul
6	sept années	6	sept ans
10	CLARY, <i>se retirant d'entre les</i>	8	CLARY, <i>se retirant des bras</i>

	<i>bras</i>		
--	-------------	--	--

3.3. LES AUTRES ÉDITIONS DUCHESNE : QUI CORRIGE ?

Ce n'est pas ici l'endroit de traiter des différentes éditions portant l'adresse de la Veuve Duchesne, même si elles posent à nouveau la question du rapport à la production de Le Jay. On dessine les grandes lignes du problème.

D'une part, les éditions Duchesne de 1770, 1774 et 1778 montrent certaines différences avec l'ensemble que constituent les quatre éditions Le Jay de 1770 et, pour ainsi dire par voie de conséquence, avec l'édition Duchesne de 1771. Il s'ensuit que cette dernière, alors qu'elle présente une version actualisée et, en principe, révisée du *Déserteur*, n'a pas servi de modèle aux autres éditions Duchesne. Le type Du 71 fait dissidence.

Les différences qu'offrent les trois éditions Duchesne assimilables établissent par rapport au modèle global des éditions Le Jay un rapport de mise à distance dont on s'explique mal l'origine. Mercier aurait-il confié à la Veuve Duchesne quelques variantes dont il prive Le Jay? Ces différences sont d'un ordre textuel qui ne permet guère d'imaginer une intervention de l'imprimeur ou du compositeur. Considérons deux passages de l'acte I.

On donne d'abord la version de LJ70/96, représentative du modèle original. Vient ensuite la version fournie par les trois éditions Duchesne : on souligne les passages qui font l'objet de différences, lesquelles prennent chez Duchesne la forme de suppression. On le mesure d'emblée au nombre de lignes que comportent les passages en question. On vérifie ensuite l'écart séparant ces éditions Duchesne du type Lj70/56 et du type Du 71 qui s'en inspire. On met en caractère gras, pour rappel, les variantes séparant ces deux types des types Du 70/96-77-76.

LJ70/96
CLARY Prolongez toujours votre espérance, mon cher Monsieur Hoctau , vous arriverez de la sorte à quatre-vingts ans, l'homme du monde le plus heureux ; car on l'est quand on espere, et je crois que vous ne le seriez plus si nous étions <u>mariés ensemble</u> . D'abord, j'aurai toujours pour vous de la bonne amitié ; mais jamais le moindre petit sentiment d'amour. Mon ame a toujours été franche, ouverte, sans détour, et je me serois reproché, comme un crime, de vous avoir abusé en vous offrant la plus légère lueur d'espoir. Je vous l'ai déjà dit : nos âges, nos goûts, nos sentimens tout diffère ; <u>un bonheur mutuel ne seroit pas le fruit de nos nœuds...</u> Je <u>m'attends au bonheur</u> . Nous vivrons bien mieux amis qu'époux. Soyez généreux, mettez seulement l'amour de côté, et je vous proteste que vous ne m'en deviendrez que plus cher.
Du 70, Du74, Du 78
Prolongez toujours votre espérance, mon cher Monsieur Hoctau , vous arriverez de la sorte à quatre-vingts ans, l'homme du monde le plus heureux ; car on l'est quand on espère, et je crois que vous ne le seriez plus si nous étions <u>mariés</u> . Je vous l'ai déjà dit : nos âges, nos goûts, nos sentimens, tout <u>differe</u> . <u>Nous vivrons</u> bien mieux amis qu'époux. Soyez généreux, mettez seulement l'amour de côté, et je vous proteste que vous ne m'en deviendrez que plus cher.
LJ 70/56, Du71
Prolongez toujours votre espérance, mon cher M. Hoctau , vous arriverez de la sorte à quatre-vingts ans, l'homme du monde le plus heureux ; car on l'est quand on espere, et je crois que vous ne le seriez plus si nous étions <u>mariés ensemble</u> . D'abord, j'aurai toujours de la bonne amitié ; mais jamais le moindre petit sentiment d'amour. Mon ame toujours été franche, ouverte, sans détour ; et je me serais reproché, comme un crime, de vous abuser en vous offrant la plus légère lueur d'espoir. Je vous l'ai déjà dit : nos âges, nos goûts, nos sentimens, tout differe ; <u>un bonheur mutuel ne seroit pas le fruit de nos nœuds...</u> Je <u>m'attends au bonheur</u> . Nous vivrons bien mieux amis qu'époux. Soyez généreux, mettez seulement l'amour de côté, et je vous proteste que vous ne m'en deviendrez que plus cher.

LJ70/96
Quelle différence entre Durimel et lui ! O maman ! Vous l'adoptez ! C'est vous qui faites mon bonheur et le sien. Le Ciel même a conduit ici ce François . Il vous chérit comme <u>moi</u> . Vous êtes le témoin de notre tendresse. Qu'il est touchant quand il nous parle ! Il paroît bien sincère ! Tout ce qu'il dit peint l'honnêteté et la vertu. Mon cœur approuve ce que sa bouche exprime. J'aime son maintien, son geste, son regard . [<i>d'un ton plus timide</i>]
Du 70, Du74, Du 78
Quelle différence entre Durimel et lui ! ô maman ! Vous l'adoptez ! C'est vous qui faites mon bonheur et le sien. Le Ciel même a conduit ici ce François . Il vous chérit comme <u>moi</u> . Il <u>paroît</u> bien sincère ! Tout ce qu'il dit peint l'honnêteté et la vertu. Mon cœur approuve ce que sa bouche exprime. (<i>d'un ton plus timide</i>)
LJ 70/56, Du 71
Quelle différence entre Durimel et lui ! ô maman ! Vous l'adoptez ! C'est vous qui faites mon bonheur et le sien. Le Ciel même a conduit ici ce Français . Il vous chérit comme <u>moi</u> . Vous êtes le témoin de notre tendresse. Qu'il est touchant, quand il nous parle ! Il paroît bien sincère ! Tout ce qu'il dit peint l'honnêteté et la vertu. Mon cœur approuve tout ce que sa bouche exprime. J'aime son maintien, son geste et son regard . [<i>d'un ton plus timide</i>]

4. LES ÉDITIONS CHAMBON ET CASTAUD

Ces trois « éditions » forment un groupe. Deux d'entre elles portent l'adresse de « Castaud » à Lyon ; la troisième celle de « Chambon » à Paris. La description et l'analyse des premières est due à la collaboration de Dominique Varry, qui a bien voulu rechercher les informations relatives à Castaud et consulter sa production conservée à la Bibliothèque municipale de Lyon.

4.1. LES ÉDITIONS CHAMBON ET CASTAUD DE 1771

4.1.1. DESCRIPTION

Ca71-A/64

LE / DÉSERTEUR, / DRAME EN PROSE / EN CINQ ACTES, / Par Mr. MERCIER. / Mis au Théâtre, avec des Changemens / Par MR. J. PATRAT. / Représenté pour la première fois, à Brest, le / 23. Janvier 1771. / Et remise au Théâtre de Lyon, au mois de Juin / 1771/ [ornement typogr. gravé] / A LYON, / Chez CASTAUD, Libraire, Place de la / Comédie. / [réglette grasse en biseau]. M. DCC. LXXI. / Avec Approbation & Privilège du Roi.

Formule : 8° ½ cahier. A-H⁴ ; [3]-64.

Contenu : Ai r°, titre ; Ai v°, Personnages ; Aij r°-Biv r° (3-15) Acte premier ; Biv v°-Di v° (16-26) Acte II ; Di v°-Eij v° (26-36) Acte III ; Eij r°-Gij v° (37-52) Acte IV ; Gij v°-Hiv v° (52-64) Acte V ; Hiv v° (64) Approbation, Permission.

Signatures : maj., ch. rom., au demi-cah.

Localisation : Lyon, Bibl. mun., CGA, 312292 - BnF, Arts du spectacle, 8-RF-12110

Grenoble, Bibl. mun., CGA , L.14413 (communication: S. Lombard)



Ca71-A/64

Ca71-A/63

LE / **DÉSERTEUR**, / DRAME / EN PROSE ET EN CINQ ACTES, / Par M. MERCIER. / Mis au Théâtre, avec des Changemens, / PAR M. J. PATRAT. / Représenté, pour la première fois, à Brest, le / 23. Janvier 1771, / Et remis au Théâtre de Lyon, au mois de / Juin 1771 / [même ornement typogr. gravé que D71A] / A LYON, / Chez CASTAUD, Libraire, place de la / Comédie / [réglette maigre-maigre]. M. DCC. LXXI.

Formule : 8°. A-D⁸; [3]-63.

Contenu : A1 r°, titre ; A1 v°, Personnages ; A2 r°-A8 v° (3-16) Acte premier ; B1 r°-B5 r° (17-26) Acte II ; B5 r°-C3 r° (26-37) Acte III ; C3 r°-D2 r° (37-52) Acte IV ; D3 v°-D8 r° (53-63) Acte V. Sans Approbation ni Permission.

Signatures : maj., ch. arabes, au demi-cah.

Localisation : BnF, Arsenal, GD-8647 - Oxford, Taylor Inst., Vet. Fr. II B. 173.

L E
DÉSERTEUR,
 D R A M E

EN PROSE ET EN CINQ ACTES,

Par M. *MERCIER*.

Mis au Théâtre, avec des Changemens,

Par M. J. *PATRAT*.

Représenté, pour la première fois, à Brest, le
 23 Janvier 1771,

Et remis au Théâtre de Lyon, au mois de
 Juin 1772.



A LYON,

Chez *CASTAUD*, Libraire, place de la
 Comédie.

M. DCC. LXXI.

Vet. Fr. II. B. 173

Ca71-A/63

LE DÉSERTEUR,

D R A M E

ACTE PREMIER.

Le Théâtre représente une Salle à l'allemande, avec un poêle de fayence contre le mur, une porte dans le fond, seule issue de l'appartement, et du côté droit, près du poêle, une petite porte de cabinet entr'ouverte.

S C E N E P R E M I È R E.

M. HOCTAU, Mad. LUZERE, sont assis près du poêle à la levée du rideau.

M. HOCTAU, continuant la conversation.

Et tout cela vient fondre sur nos pailliers! des bataillons sans fin! infanterie, cavalerie, dragons, troupes légères, houzards, des bagages, — un train d'enfer! Oh! malheureux pays! Ce déluge annonce notre ruine; — je l'avois bien prévu. — Vous souvient-il, madame, de ce que j'ai dit il y a deux ans, en vous lisant la gazette du 6 mars? J'ai vu venir la guerre de ce côté-ci, tout comme ceux qui l'ont imaginée.

Mad. LUZERE.

Eh bien, que pouvons-nous y faire, mon cher M. Hoctau? La marche des armées ne se règle point d'après nos avis. Payons en silence, voilà notre lot. Heureux si, par ce moyen, nous échappons aux horreurs qui nous environnent.

M. HOCTAU.

Ces troupes françaises qui sont à nos portes, ne

A 2

Ca71-A/63

P. 1

Ch71/63

LE / **DÉSERTEUR**, / DRAME / EN PROSE ET EN CINQ ACTES, / Par M. MERCIER. / Mis au Théâtre, avec des Changemens, / Par M. J. PATRAT. / Représenté, pour la première fois, à Brest, le / 23. Janvier 1771, / Et remis au Théâtre de Lyon, au mois de / Juin 1771/ [même ornement typogr. gravé que D71B] / A PARIS, / Chez CHAMBON, Libr. Rue Cimetièrre André-des- / Arcs, N°. 18. / [réglette maigre-maigre]. M. DCC. LXXI.

Formule : 8°. A-D⁸; [3]-63.

Contenu : A1 r°, titre ; A1 v°, Personnages ; A2 r°-A8 v° (3-16) Acte premier ; B1 r°-B5 r° (17-26) Acte II ; B5 r°-C3 r° (26-37) Acte III ; C3 r°-D2 r° (37-52) Acte IV ; D3 v°-D8 r° (53-63) Acte V. Sans Approbation ni Permission.

Signatures : maj., ch. arabes, au demi-cah.



Ch71/63
BNF, Arts du spectacle, 8- RF-12109



Ch71/63
P. 1

4.1.2. QUI IMPRIME ? QUI FAIT IMPRIMER ?

Le trois « éditions » groupées ici offrent la version du texte remaniée par Patrat, suite aux pressions d'un public souhaitant une issue moins tragique. On sait que, « selon une vieille tradition, Marie-Antoinette aurait trouvé ce dénouement atroce et aurait persuadé Mercier de la changer » - ce qu'il refusait absolument¹³. La version adoucie fut présentée à Brest dès janvier 1771 et à Lyon en juin. Dans celle-ci, « le déserteur eut la vie sauve ». « Dès 1771, dans la préface de son drame héroïque *Olinde et Sophronie*, Mercier se plaint de cette mutilation » : il invitait les comédiens – avec lesquels il entretenait des relations tumultueuses – « à ne point mutiler ces Pièces sous prétexte d'y faire ce qu'ils appellent des *coupures* ».

Les « éditions » Castaud et Chambon en 63 pages forment une seule et même édition sous deux pages de titre différentes. L'ornement gravé du titre l'annonce déjà. La comparaison des textes, et notamment celle portant sur la page 1, le confirme. On note le même déplacement du C de HOCTAU dans l'introduction des personnages, ainsi que la place identique de la signature.

La représentation lyonnaise de la pièce semble privilégier une fabrication de l'ouvrage dans la même ville, par Castaud. « On sait très peu de choses de celui-ci », nous apprend D. Varry¹⁴. Prénommé Jean-Antoine, « il est né à Lyon le 26 mai 1715, se marie en 1758, enseigne la musique vocale et devient pensionnaire du Concert de l'Académie des Beaux-Arts ». Éditeur de musique depuis 1762, il « acquiert en 1766 le fonds des frères Legoux ou Le Goux ». « Il obtient un brevet de libraire le 20 août 1768 et prête serment le 9 septembre ». Comme l'indiquent les éditions du *Déserteur* portant son adresse, il est établi « place de la Comédie ». Il est actif de 1762 à 1791 au moins (cette année est la dernière qui voit la parution de l'*Almanach de Lyon*). Selon la notice autorité du catalogue de la Bibliothèque municipale de la ville, il serait décédé en 1797. « Sa production semble se limiter à des pièces de spectacle ». Cependant – fait essentiel – « il n'imprime pas ».

La question de la fabrication de l'édition « lyonnaise / parisienne » se complique du fait qu'Antoine Chambon paraît encore moins à même de réaliser en personne des impressions, dans l'hypothèse où il fournirait Castaud en *Déserteurs*. C'est pour l'essentiel, à l'époque, d'après le *Dictionnaire des imprimeurs, libraires et gens du livre à Paris, 1701-1789, A-C* de F. Barbier et al., un colporteur¹⁵. C'est à ce titre qu'il est admis en 1778 – c'est-à-dire assez tardivement, par rapport à nos éditions – par la Chambre syndicale. C'est aussi en tant que colporteur qu'il figure dans le beau livre de G. Gersmann *Im Schatten der Bastille. Der Welt der Schriftsteller, Kolporteur und Buchhändler am Vorabend der Französischen Revolution* (1993)¹⁶. Né à « Saint-André-le-Rousin dans le diocèse de Gap », sans doute Saint-André-de-Rosans dans les Hautes-Alpes, il habiterait dans les années 1770 « sur le Pont-au-Change, chez Sévin, bijoutier ».

Chambon était bien sûr en relation avec des libraires susceptibles d'alimenter le marché, à la source, en livres à succès. On le dit en relation avec le Suisse François Mallet, pour un commerce d'ouvrages prohibés, et il est pris la main dans le sac « alors qu'il travaille

¹³ Davies, p. xiii sv.

¹⁴ Courriel du 16 février 2001.

¹⁵ *Op. cit.*, p. 415-16.,

¹⁶ P. 169.

avec Louis Dupré, dit Point, dans une imprimerie clandestine de la rue des Fossés-Saint-Bernard », à Paris. Mais ceci est nettement plus tardif (1786) et ne peut offrir de piste pour remonter à un éventuel imprimeur parisien. Il est vrai qu'on relève dans certaines éditions de Chambon tel caractère typographique le même usage¹⁷. Mais il s'agit là-aussi de productions tardives, datant de la Révolution. L'hypothèse d'une origine lyonnaise est donc de loin la plus probable. Elle s'impose si l'on considère que Castaud garde la main sur le *Déserteur*, dont il donne encore une édition en 1783 : celle-ci, comme on va le voir, est effectivement imputable à un imprimeur lyonnais identifié, ce qui confirmerait l'idée d'une commande de la part de Castaud, dans le cas des *Déserteurs* de 1771.

4.2. L'ÉDITION CASTAUD DE 1783

4.2.1. DESCRIPTION

Ca83¹⁸

LE / DÉSERTEUR, / DRAME EN PROSE / EN CINQ ACTES, / Par M. MERCIER, / Mis au Théâtre, avec des Changemens, / Par M. J. PATRAT. / Nouvelle Édition. / [orn. typogr. gravé] / A LYON, / Chez CASTAUD, Libraire & Marchand de / Musique, Place de la Comédie. / [réglette gras-maigre biseauté] / M. DCC. LXXXIII. / Avec Approbation & Privilège du Roi.

Formule : 8° ½ cahier. A-H⁴ ; [3]-64.

Contenu : A1 r°, titre ; A1 v°, Personnages ; A2 r°-B4 r° (3-15) Acte premier ; B4 v°-D1 v° (16-26) Acte II ; D1 v°-E2 v° (26-35) Acte III ; E3 r°-G2 v° (37-52) Acte IV ; G2 v°-H4 v° (52-64) Acte V ; H4 v° (64) Approbation, Permission.

Signatures : maj., ch. arabes, au demi-cahier.

Localisation : Lyon, Bibl. mun., CGA, 367183 - BnF, Arts du spectacle, 8-RF-12113 - Grenoble, Bibl. mun., E.27691 (Communication : S. Lombard)

4.2.2. COMMENTAIRE

Comme l'indique D. Varry, « l'ornement du titre et le bandeau du feuillet A2r° sont référencés, sous cette édition, dans la base *Fleurion – Banque d'ornements d'imprimerie* de Lausanne », due à Silvio Corsini¹⁹. « Ils appartiennent tous deux au matériel de l'imprimeur Buisson ». On se limite aux points essentiels de sa carrière, telle qu'elle figure dans les archives de D. Varry. Louis Buisson, né en 1731, commença d'exercer la fonction d'imprimeur en 1755 ; en 1783, il n'est plus mentionné que comme libraire. Il est établi à Lyon place des Cordeliers, puis rue Noire, puis rue Bellecordière. A la tête d'un atelier qui compte trois presses, il « travaille pour les libraires de cette ville »²⁰. Il démissionna de sa place d'imprimeur le 1^{er} octobre 1773 et fut remplacé par Alexis-Anthelme ou Alexandre Belion, mentionné comme imprimeur-libraire dans l'*Almanach de la ville de Lyon* de 1776 à 1784. « Il n'est pas sûr qu'il ait récupéré tout le matériel de Buisson » (Varry).

¹⁷ La réglette double maigre-maigre pour séparer des titres, par exemple dans : Jean-François-Joseph de La Motte-Geffrard, comte de Sanois, *Voici du nouveau, donné tout-à-l'heure*, Tout-a-l'Heure, 1790 (Chambon, Imprimeur-Libraire, Rue de Bievre, N° 34) ; Jacques-Marie Boutet de Monvel, *Les victimes cloîtrées, drame*, A Bordeaux, Et se trouve à Paris, Chez Chambon, Libraire, rue des Grands Augustins, N° 25, 1793.

¹⁸ Avec la collaboration de D. Varry.

¹⁹ <http://dbserv1-bcu.unil.ch/ornements/scripts/Info.html>.

²⁰ BnF, ms Fonds Fra. 22128, ff. 291-302, coll. Anisson Dupéron, t. LXVIII, *Rapport de Claude Bourgelat sur le commerce de la Librairie et de l'imprimerie à Lyon en 1763*.



Ca83 Ornement de titre. De la casse de l'imprimeur lyonnais L. Buisson



Ca83 Bandeau de la p. 3. De la casse de l'imprimeur lyonnais L. Buisson

5. UNE RARE IMPRESSION DE BESANÇON EN 1771

Sauf erreur, cette édition n'est localisée ni à la BnF, ni dans un des fonds inventoriés dans le Catalogue collectif de la France. Elle est l'œuvre d'un imprimeur spécialisé dans la reproduction de titres dramatiques. À son catalogue figurent vers 1770 : le *Glorieux* des Destouches, la *Nouvelle Annette*, le *Huron et Silvain* de Marmontel, le *Père de famille* de Diderot, le *Caffé* et *Nanine* de Voltaire, *Arlequin poli par l'amour* de Marivaux, etc.

5.1. DESCRIPTION

LE / **DÉSERTEUR**, / *DRAME*, / EN CINQ ACTES ET EN PROSE, / PAR M. MERCIER /
[orn. typogr. composé] / A BESANÇON, / Chez FANTET, Libraire, plus haut / que la Place
Saint-Pierre. / [réglette gras-maigre non-biseautée] / M. DCC. LXXI.

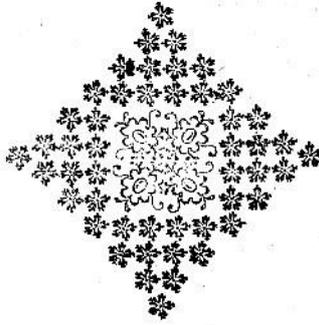
Formule : 8° ½ cahier. A-I⁴ ; 3-72.

Contenu : A1 r°, titre ; A1 v°, Personnages ; A2 r°-Biv v° (3-16) Acte premier ; Ci r°-Dijj v° (17-30) Acte II ; Div r°-Fij r° (31-43) Acte III ; Fij r° r°-Hi v° (43-58) Acte IV ; Hij r°-Iiv v° (59-72) Acte V ; Iiv v° (72) Approbation.

Signatures : maj., ch. arabes pour le cahier A, ch. romains pour les autres cahiers, au demi-cahier.

Localisation : Oupeye, Coll. D. Droixhe

L È
 DÉSERTEUR,
 DRAME,
 EN CINQ ACTES ET EN PROSE,
 PAR M. MERCIER.



A BESANÇON,
 Chez FANTET, Libraire, plus haut
 que la Place Saint-Pierre.

M. DCC. LXXI.

Fan71

5.2. COMMENTAIRE

L'exemplaire utilisé comporte de nombreuses annotations manuscrites, d'une écriture d'époque, qui visent à adapter le texte imprimé, dans la version originale de Mercier, en y intégrant les modifications apportées par Patrat. Ceci est illustré par la comparaison du début de la scène 3 de l'acte I, dans cet exemplaire et dans la version de Patrat : ce qui est encadré doit être retiré du texte ; l'annotation marginale renvoie aux lignes 4-8 de la réplique de Madame Luzere, en base de la p. 8 (voir reproductions). La fin de l'original a également été modifiée, mais le remaniement est limité à la reproduction des premières répliques de la scène

6 de l'acte V (voir reproduction). On est ici en présence d'un amusant exemplaire de metteur en scène ou d'acteur en vue de représentation.

8 LE DÉSERTEUR,
d'un sens droit, éclairé. — Hélas ! on ne voit que trop ici qu'il n'y est plus.
(*Il sort, et ne tire pas la porte après lui.*)

S C È N E I I I.
Mad. L U Z E R E , C L A R Y .

Mad. L U Z E R E .
Il m'attriste ! — Je n'aime point à voir le chagrin dans le cœur de ceux même qui ne respectent point la sensibilité d'autrui : il est vrai qu'il falloit une bonne fois l'éconduire.

C L A R Y .
Quelle différence entre Durimel et lui ! Oh ma mère ! c'est vous qui faites son bonheur et le mien. Le ciel même a conduit ici ce français : il vous chérit comme moi ; vous êtes témoin de notre tendresse. — Il paroît bien sincère : — tout ce qu'il dit peint l'honnêteté, la vertu. (*D'un ton plus timide.*) Vous êtes toujours décidée en sa faveur ? — Cela me fait tant de plaisir , que j'apprehende quelquefois de vous voir changer. Ce pays - ci est plein d'envieux. . . .

Mad. L U Z E R E .
Ma chère enfant , puisque tu l'as choisi , il est à toi : je le crois digne de ton amour. En te le donnant , qu'il m'est doux de satisfaire à la fois et mon cœur et ma reconnaissance ! — Viens ici. (*Elle la fait asseoir auprès d'elle , à la place qu'occupoit M. Hoctau ; elle lui prend les mains , et lui dit affectueusement :*) Ma fille , il faut être avec ton époux , affable , complaisante ; préviens le moindre nuage qui pourroit obscurcir un seul de tes beaux jours. Nous n'avons point la force en partage ; une douceur affectueuse , voilà nos seules armes : — fuis les inégalités , évite les caprices , ils sont l'écueil de l'amour. — Sous le joug de l'hymen , des torts , d'abord insensibles et légers , composent quelquefois la matière dangereuse des discordes. — Il faut

Acte I, sc. 3, version remaniée par Patrat

D R A M E.

S C E N E I I I.

Madame LUZERE, CLARY.

Madame LUZERE.

Il m'attriste avec ses exclamations ; mais on doit les lui pardonner. Je n'aime point à voir le chagrin dans le cœur de ceux mêmes qui ne respectent point la sensibilité d'autrui. Il est vrai qu'il falloit une bonne fois l'éconduire ; mais cela m'a coûté.

(M. Hoclaui revient sur ses pas. Il entre comme prêt à articuler quelques paroles ; mais , voyant qu'on parle de lui sans l'appercevoir , il se glisse dans un cabinet voisin , d'où il prête l'oreille.)

CLARY.

Quelle différence entre Durimel & lui ! O maman ! Vous l'adoptez ! C'est vous qui faites mon bonheur & le sien. Le Ciel même a conduit ici ce François. Il vous chérit comme moi. Vous êtes le témoin de notre tendresse. Qu'il est touchant quand il nous parle ! Il paroît bien sincère ! Tout ce qu'il dit peint l'honnêteté & la vertu. Mon cœur approuve ce que sa bouche exprime. J'aime son maintien , son geste , & son regard. (d'un ton plus timide) Vous êtes toujours décidée en sa faveur , cela me fait tant de plaisir , que j'apprehende quelquefois de vous voir changer.... Ce pays-ci est tout plein d'envieux.

Madame LUZERE.

Ma chère enfant , puisque tu l'as choisi , il est à toi. Je le crois digne de ton amour. En te le donnant , qu'il m'est doux de satisfaire à la fois mon cœur & ma reconnaissance. Sois avec lui égale , aimable , complaisante. Préviens le moindre nuage qui pourroit en obscurcir un seul de tes beaux jours. Nous n'avons point la force en partage ; une douceur affectueuse , voilà nos seules armes. Fuis les inégalités , évite les caprices , ils font péculier de l'amour. Sous le joug de l'hymen , des torts

Non, si
fille,
fait
avec
époux

Fan71

Exemplaire avec modifications du texte original
d'après la version Patrat.

72 LE DÉSERTEUR, DRAME.

CLARY.

Ah ! que la mort m'unisse bientôt à lui !

S T. F R A N C , à Valcour qui pleure.

Valcour, le jour de demain nous conduit au-devant de l'ennemi. Arrivé au terme de ma carrière, & si près de mourir, les combats ne peuvent que me ravir un jour. J'appelle la mort. Si je tombe dans les rangs, ne me regrette pas, mais offre-leur pour toujours un appui, un consolateur, un frere dont elles n'ayent jamais à se plaindre, ni toi à rougir... m'entends-tu ?

V A L C O U R , noblement.

Va, j'en avois fait le ferment dans mon cœur avant que ta bouche m'en eût parlé.

S T. F R A N C , les bras étendus vers le Ciel.

Mon fils ! que ces vœux montent jusqu'à toi ! Et vous, Maître suprême des humains, acceptez le sacrifice de nos larmes.

F I N.

A P P R O B A T I O N.

J' A I lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Déserteur*, Drame en cinq actes, & en prose ; & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression. A Paris, ce 13 Avril 1770.

CRÉBILLON.

voici, le voici, o famille respectable, jouissez de votre bonheur ; il a la grâce. mon fils ! mes amis, voilà notre Dieu-facteur. C'est à vos pieds qu'il faut nous prosterner. Voici deux héros. Comment se peut-il ? j'ai reconnu mon père et mon ami. O Digne jeune homme !

Fan71

Exemplaire avec modification de la fin.

6. GENÈSES TEXTUELLES

6.1. L'ÉDITION LE JAY DE 1772 : PRÉLUDE À L'ÉDITION DE 1786

S. Davies a rapporté dans quelles circonstances Mercier avait été amené à revoir son texte tel qu'il se présentait à l'origine. La première est d'ordre légal : « en 1782, étant donné l'adoucissement survenu dans la législation contre les déserteurs, Mercier se sent en mesure de consentir aux changements qu'on veut apporter à son drame ». « A cette époque la comédie italienne a tout récemment obtenu la permission de jouer tous genres de pièces sauf la tragédie et l'opéra » : un dénouement heureux permettra de mettre le drame au répertoire. « Exilé par prudence », Mercier, qui devient alors l'auteur à succès du *Tableau de Paris*, charge son ami Grimod de La Reynière de soumettre l'œuvre remaniée aux Italiens. « En outre Grimod se vit chargé de négocier les changements réclamés par le ministre de la Guerre, M. de Ségur. Ce dernier voulait absolument que Durimel ne soit pas incité à la désertion par la dureté de son colonel ; satisfaction lui aurait été donnée à ce propos ». L'issue favorable fut donc fournie par la promulgation de l' « Édit sacré », de l' « Édit bienfaiteur, qui épargne le

sang des hommes, qui anéantit la peine de mort établie parmi nous contre les Déserteurs ». Les scènes 8 et 9 du dernier acte furent ainsi totalement modifiées.

En juin et juillet 1782, la pièce bénéficia de douze représentations couronnées de succès, écrit la *Correspondance littéraire* de Grimm. Elle fit sur Restif de la Bretonne « une impression prodigieuse » et le mit en larmes, comme son amie Sara. Elle ne fut cependant, semble-t-il, imprimée qu'en 1786, à l'adresse du Parisien Brunet. Une comparaison avec l'édition Le Jay mise dans le commerce quatorze ans plus tôt va s'imposer.

6.1.1. DESCRIPTION DE L'ÉDITION LE JAY DE 1772

LJ72

Faux-titre : LE / **DÉSERTEUR**, / DRAME' / EN CINQ ACTES ET EN PROSE.

Frontispice : « C.P. Marillier inv. – E. De Ghendt Sculp. »

Titre : LE / **DÉSERTEUR**' / DRAME, / EN CINQ ACTES ET EN PROSE. / PAR M. MERCIER. / [ornement typogr. composé] / A PARIS, / Chez LE JAY, Libraire, rue S. Jacques, au / dessus de celle des Mathurins, au Grand-Corneille. / [réglette gras-maigre biseautée à gauche, non-biseautée à droite] / M. DCC. LXXII.

Formule : 8. π^2 A-F⁸ ; [1]-96.

Contenu : $\pi 1$, faux-titre ; $\pi 1 v.$, blanche ; $\pi 2$, titre ; $\pi 2 v.$, Personnages. ; Ai r°-Bi v° (1-18) Acte premier ; Bij r°-Cij r° (19-37) Acte II ; Cij v°-Dij v° (38-54) Acte III ; Div r°-Evj v° (55-76) Acte IV ; Evij r°-Fvij r° (77-95) Acte V ; Fvij v° (96) Approbation.

Signatures : maj., ch. rom., au demi-cah.

Localisation : BnF, YF-11280 - BnF, Arsenal, THN-718 - BnF, Arts du spectacle, 8-RF-12080 (3) - Lille, Bibl. mun., Fonds ancien avant 1952, 100357 (Communication L. Delrue)

LE
 DÉSERTEUR,
 DRAME,
 EN CINQ ACTES ET EN PROSE.

PAR M. MERCIER.



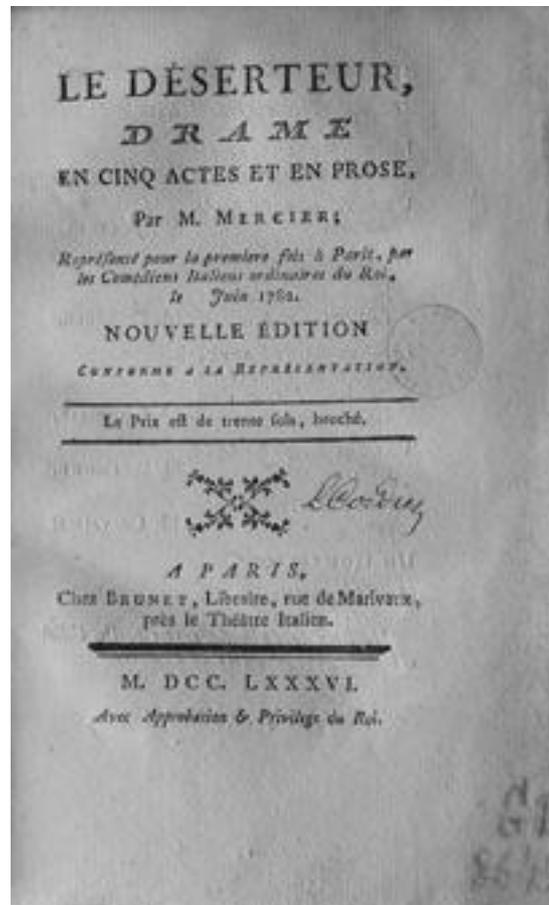
176
 A PARIS,

Chez LE JAY, Libraire, rue S. Jacques, au
 dessus de celle des Mathurins, au Grand-Corneille.

M. DCC. LXXII.

(1)

LJ72 Orenement de titre



Bru86

BnF, Arsenal, GD- 8645 - BnF, Arts du spectacle, 8- RF- 12102

6.1.2. LES APPORTS TEXTUELS DE L'ÉDITION LE JAY DE 1772

S. Davies a relevé les variantes de l'édition Brunet de 1786. On notera que celle-ci, dans les deux exemplaires consultés, ne comporte pas en page de titre l'indication du jour du mois de juin qui vit la première représentation de la nouvelle version du *Déserteur*²¹.

Ces variantes figurent dans une large mesure dans l'édition Le Jay de 1772. On compare ici le texte des éditions Le Jay de 1770 et celui que présentent LJ72 et Bru86. De menues différences d'orthographe ou de ponctuation peuvent séparer ces dernières. On donne les références de page des premières d'après l'édition Davies.

	LJ 70/96-77-76-56		LJ72, Bru86
Acte I, sc. 1			

²¹ En faisant l'économie de celles de l'édition de Patrat, « innombrables d'ailleurs, celles-ci n'étant pas de la main de Mercier » (pp. 74-75).

3	Madame LUZERE, M. HOCTAU	[1], [3]	Madame LUZERE, (<i>est assise devant un petit Bureau couvert de Registres. Elle compte. M. Hoctau entre brusquement</i>).
3	Eh bien ! que pouvons-nous y faire, mon cher Monsieur Hoctau ? Depuis qu'une furie militaire agite les Nations, que les Souverains se font un jeu de la guerre, tous les peuples tour-à-tour, attaquent et se défendent. La marche de ces Armées ne se règle point d'après nos avis. Payons en silence	2, 4	Eh bien ! que pouvons-nous y faire, mon cher Monsieur Hoctau ? La marche de ces Armées ne se règle point d'après nos avis. Payons en silence
Acte I, sc. 2			
8	CLARY Prolongez toujours votre espérance, mon cher Monsieur Hoctau, vous arriverez de la sorte à quatre-vingts ans, l'homme du monde le plus heureux ; car on l'est quand on espère, et je crois que vous ne le seriez plus si nous étions mariés ensemble. D'abord, j'aurai toujours pour vous de la bonne amitié ; mais jamais le moindre petit sentiment d'amour. Mon ame a toujours été franche	7, 9	CLARY, (<i>à M. Hoctau</i>) Mon ame a toujours été franche
Acte I, sc. 4			
12	Ah Madame ! de quel coup venez-vous de me frapper, et dans quel moment !	12, 16	Ah Madame ! quel coup venez-vous de me porter et dans quel moment !
13	Hélas ! Je reconnus bientôt quel étoit mon esclavage... Emprisonné, je fus forcé de saisir le seul instant qui m'offroit la fuite	15, 18	Hélas ! je reconnus bientôt l'étendue de ma faute... Emprisonné, je fus assez heureux pour saisir le seul instant qui m'offroit la fuite
Acte II, sc. 4			
25	un bien digne homme	30, 37	un digne homme
Acte II, sc. 7			
30	au rang des plus tristes malheurs de la guerre, la ; nécessité	36, 44	au rang des plus tristes malheurs, la nécessité
Acte III, sc. 1			
31	je ne suis plus que le bras	39, 47	on n'est plus alors que le bras
32	qu'ils souffrent de me voir à leurs côtés	40, 49	qu'ils murmurent de me voir dans le rang que j'occupe
33	Chacun a ses peines, et plus elles sont renfermées en nous-mêmes, plus leur pointe est pénétrante	42, 50	Chacun a ses peines, et plus elles sont renfermées
34	A son entrée dans le monde, il ne fut accueilli que par la nature. Je n'avois alors	43, 51-	A son entrée dans le monde, je n'avois que des larmes à répandre

	que des larmes à répandre sur des destins... Aujourd'hui que la fortune m'a souri, que je pourrais lui composer un sort heureux	52	sur lui... Aujourd'hui que la fortune m'a souri, que je pourrais lui faire un sort heureux
35	Guidez-moi, instruisez-moi... Soulevez le poids accablant qui pese sur mon cœur. Depuis votre arrivée	44, 53	Guidez-moi, instruisez-moi... Depuis votre arrivée
Acte III, sc. 2			
36	Ah !... (à <i>Clary</i>). Ma fille hélas ! Je frémis... Eloigne-toi, ma chère fille	45, 54	Ah !... (à <i>Clary</i>). Eloigne-toi, ma chère fille...
Acte III, sc. 3			
36	Ecoutez si j'ai lieu de frémir.... Comment a- t-on pu découvrir son azile ?... Ce jeune homme	46, 55	Ecoutez si j'ai lieu de frémir.... Ce jeune homme
37	ST. FRANC, avec la plus grande émotion. Arrêtez ! Madame... Le Languedoc !	47, 56	ST. FRANC, avec la plus grande émotion. Que dites-vous ? Arrêtez , Madame... Le Languedoc !
Acte IV, sc. 2			
45	Je l'ai vu languissant au berceau, j'ai vu la trame déliée de ses jours prête à se rompre ; il étoit dans cet âge	56, 66	Je l'ai vu languissant au berceau, il étoit dans cet âge ...
Acte IV, sc. 3			
46	je ne ferois que hâter sa mort	58, 68	je ne ferois que hâter la mort de mon fils
46	Dans ces moments sérieux	58, 69	dans ces moments affreux
46	Ce n'étoit point là que je voulois	59, 69	Ce n'étoit point là où je voulois ...
Acte IV, sc. 5			
52 - 53	J'ai retrouvé mon père ! le voici ; précipite- toi dans ses bras. CLARY Vous, son père ! ST. FRANC, étouffant ses sanglots, et à <i>part</i> . Titre précieux, qui bientôt va s'effacer. CLARY, à <i>S. Franc</i> Vous êtes son père !	68, 79	J'ai retrouvé mon père ! le voici ; précipite-toi dans ses bras. CLARY, à <i>S. Franc</i> . Vous êtes son père !
Acte V, sc. 4			
64	obtenir du moins du temps	83, 96	obtenir au moins du temps

Davies, ici référencé D, signale – en dehors du dénouement modifié - quelques variantes de Bru86 dont on constate qu'elles ne figurent pas encore dans LJ 72.

D	LJ 72	LJ 72		Bru86
5	4	veuve comme je le suis	6	veuve comme je suis

9	8	on doit les lui pardonner	11	on doit les pardonner
11	11	de quelqu'un de nos Correspondans ?	14	de nos Correspondants ?
24	28	Je représente ici la Nation	35	Je représente la Nation
37	47	de vous le taire.	56	de vous le cacher
37	47	comment je tremble	56	comme je tremble
52	67	Ta grace... est-elle accordée ?	78	Ta grace... Elle est accordée ?
64	83	Et comment ?	96	Et comment donc ?
65	84	<i>le passe-port et une bourse</i>	97	<i>une bourse et un passe-port</i>

A côté de corrections mineures, on note une tendance à moderniser ou à rendre l'expression plus familière ou plus populaire : « comment je tremble » devient « comme je tremble », « Ta grace... est-elle accordée ? » devient « Ta grace... Elle est accordée ? ». Reste à signaler un plus long changement à la fin de la scène 7 du dernier acte, avant qu'intervienne le remaniement des scènes 8 et 9 qui sauvent Durimel, et que reproduit S. Davies. Les éditions Le Jay de 1770 et de 1772 donnaient :

CLARY

On l'abandonne, on le laisse périr, et l'on m'empêche encore d'aller à lui. (*Le Tambour bat une seconde fois*). Il recommence à rappeler ; il roule comme un tonnerre. Tous mes sens sont glacés. Je crois le voir, le bandeau fatal sur le front... Moment horrible... Le bruit cesse... Quel silence lugubre ! épouvantable ! (*On entend le bruit de six coups qui partent à la fois.*) Durimel ! *Elle tombe accablée d'horreur. Le Tambour recommence à battre.*)

Madame LUZERE, *se courbant sur le corps de sa fille.*

O, ma chere Clary ! ouvre la paupiere ! Sors de cet accablement affreux. Ne suis-je plus rien pour toi ? Je n'ai qu'une enfant, elle est toute ma consolation sur la terre, et l'ame de ma vie m'abandonne.

Dans l'édition revue de 1786, les battements de tambour qui annoncent et accompagnent l'exécution, ainsi que la fusillade, n'ont plus de raison d'être. Le passage devient donc :

CLARY

On l'abandonne, on le laisse périr, et l'on m'empêche encore d'aller à lui ! Tous mes sens sont glacés. Je crois voir le bandeau fatal sur son front... Moment terrible ! (*On bat un ban.*) (*Elle fait le plus violent effort pour s'arracher des bras de sa mere.*) (*Elle tombe de douleur dans les bras de Madame Luzere.*). Ah ! silence lugubre, épouvantable. C'en est fait.... Je succombe...

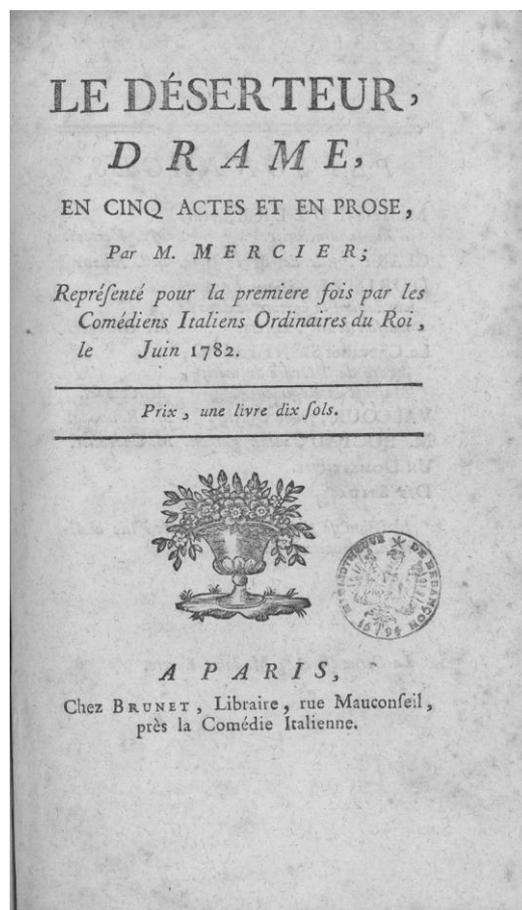
Madame LUZERE.

O ma chere Clary ! ouvre la paupiere ! sors de cet accablement affreux... Ne suis-je plus rien pour toi ? Mais quel bruit, quel tumulte ! C'est Valcour.

La langue, dont le caractère parlé s'accroît, devient par ailleurs plus nominale, « silence lugubre » répondant en quelque sorte à « moment terrible ».

6.2. AUTRE PRÉLUDE À L'ÉDITION BRUNET DE 1786 : UNE ÉDITION BRUNET NON DATÉE

La Bibliothèque municipale de Besançon conserve une autre édition curieuse du *Déserteur*. Madame M.-Cl. Waille a bien voulu l'examiner. Comme on peut le constater ci-dessous, cette édition Brunet non seulement laisse vide la place où devait être mentionné le jour de la représentation parisienne de l'œuvre remaniée, mais elle est non datée.



Brunet sd.

Bibl. municipale de Besançon, recueil factice coté 247592
(Communication S. Anselin et M.-Cl. Waille)

Une comparaison avec l'édition Brunet de 1786 considérée ci-dessus fait apparaître qu'elle offre, pour l'essentiel, un texte similaire à cette dernière, mais qu'elle présente néanmoins deux différences qui la rapprochent de l'édition Le Jay de 1772.

	Brusd		Bru86
8	on doit les lui pardonner	11	on doit les pardonner
11	de quelqu'un de nos Correspondans ?	14	de nos Correspondants ?

A ne considérer ces éditions que d'un point de vue textuel, on serait donc en présence d'une édition en quelque sorte « pré-originale » par rapport à Bru86 – version où la mise au point du texte resterait incomplète. À qui le maintien de ces deux variantes, en quelque sorte, serait-il dû ? S'il était imputé à une distraction du compositeur, on ne comprendrait pas que la correction dont ces pages font finalement l'objet se retrouve dans l'ultime version du texte, accréditée à Mercier, aux côtés des remaniements consacrés par Bru86. On peut donc supposer que l'auteur est à l'origine de cette « pré-originale ».

7. CONCLUSION

L'inventaire des anciennes éditions du théâtre de Sébastien Mercier a connu ces dernières années un grand développement, notamment grâce à l'informatique. Le catalogage des bibliothèques de France a révélé, tant au sein des divers départements de la Bibliothèque nationale que par le Catalogue collectif de France, la grande activité éditoriale dont a bénéficié une œuvre dont le retentissement dans le public et les traductions, enregistrées par E. Ruffi²², annonçaient l'ampleur. L'intensification des inventaires conduira sans nul doute à réviser plusieurs aspects de l'enquête qui précède.

La reproduction du théâtre de Mercier en Provence, à Lyon et Toulouse mériterait particulièrement un examen susceptible de faire apparaître des zones de diffusion et de lecture. A. Berenguier, les Frères Bonnet et J. Garrigan Avignon, J. Mossy à Marseille, Mallard à Toulon²³, J.-B. Brouhiet à Toulouse, outre J.-Fl. Baour dans cette même ville et Castaud à Lyon, ont mis au 18^e siècle leur nom à des éditions qui appellent une autre enquête. Celle-ci demandera, comme pour la production imprimée de l'époque, en général, une analyse relevant de la bibliographie matérielle, notamment en matière ornementale : un genre d'étude qui tarde quelque peu à se mettre en place²⁴. Le chantier, débouchant quelquefois sur la textologie, est largement ouvert.

²² *Louis-Sébastien Mercier*. Paris-Rome : Memini, 1996, Coll. Bibliographica. Bibliographie des écrivains français. La vente sur Internet a également contribué de manière appréciable à l'extension de cette bibliographie. Ce n'est un plaisir de remercier ici la Librairie Marc Sainte-Marie, spécialisée dans les Livres anciens et modernes sur les arts du spectacle, pour m'avoir procuré plusieurs éditions rares de Mercier (mstm@club-internet.fr).

²³ Je remercie particulièrement Véronique Gillain, Conservateur en chef des Bibliothèques de Toulon, de m'avoir généreusement adressé l'ouvrage sur *L'imprimerie et la librairie à Toulon, 1650-1830*, de A.J. Parès et E. Coulet (Toulon : De l'imprimerie de Rougeolle, 1938).

²⁴ Voir la base de données Móriâne : <http://www.swedhs.org> et A. Riffaud, *Une archéologie du livre français moderne*, préf. Isabelle Pantin, Genève : Librairie Droz, 2011.

i